

Compte-rendu Comité de Pilotage CDDRA / CTS du Pays de Maurienne 1^{er} juillet 2015

Présents : M. DURBET (Président du SPM), MM. CHARVOZ, PROVOST, RAFFIN (Vice-Présidents du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil général, référente du CTS Maurienne), M. CHEMIN (Conseiller régional, rapporteur du CDDRA), MM. GRANGE, THEVENET (Conseillers Départementaux), M. RATEL (Bureau du CLD), M. LARUAZ (CD73, SDLE), M. HUTTAUX (CD73, TDL Maurienne), Mme MENAGE (Région Rhône Alpes- service CDDRA), Mme VINCENDET (Maurienne Tourisme), M. BONNAFFOUS (Syndicat du Pays de Maurienne), Mme RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne)

Excusés : M. TANGUY (Sous-Préfet de Saint Jean de Maurienne), MM. ARNOUX, GALLIOZ (Vice-Présidents du SPM), M. CIMAZ (bureau du SPM), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), M., ROCHETTE (Conseiller régional, Président de la 4C), M. FATIGA (Conseiller régional), M. BERNARD (Président de la CCMG), M. HUART (Président de la CCHMV), M. MARGUERON (Président de CC. Cœur de Maurienne)

I. Validation du compte-rendu du 18 mai 2015

Sans remarque particulière, le compte-rendu du 18 mai 2015 est approuvé.

II. Validation des dossiers de demande de subvention

► Des outils connectés au service de l'économie de proximité

Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : Comprendre, anticiper et mieux maîtriser l'évolution des principaux appareils commerciaux de la vallée et réaliser la promotion de l'offre commerciale et artisanale de proximité figurent parmi les priorités que se sont fixés les acteurs et partenaires de cette Opération Collective de Modernisation.

Pour ce faire, des outils ont été mis en place :

- Le linéoscope : Cet outil permet de renseigner une base de données sur les locaux occupés ou vacants d'un linéaire commercial, et donc générer des statistiques ; ainsi que de visualiser sur des fonds de cartes cette offre commerciale (et la vacance). Une nouvelle version du logiciel a été développée, utilisant une base de données géographique libre (*OpenStreetMap*) à la place des fonds cadastraux. Cela permet une plus grande précision dans le dessin de la cellule, et surtout une représentation cartographique affranchie de l'échelle choisie (rue, quartier, ville, communauté de communes, vallée !). Il s'agit de transférer les données récoltées en 2013 sur cette nouvelle version du logiciel, et mettre à jour les données en 2015, afin de bénéficier d'un premier historique.
- Yatou-en-maurienne.fr : Entièrement dédié aux commerçants, artisans et prestataires de services du Pays de Maurienne ce site se présente comme un annuaire des professionnels et permet aux consommateurs d'interroger de manière simple cette base de données afin de trouver rapidement le produit ou le service recherché en fonction de leur localisation. Après un an de fonctionnement, un développement du site est proposé pour améliorer la lisibilité des 1784 fiches qui le composent sur les moteurs de recherche internet et ainsi mieux référencer chaque artisan, commerçant, service recensé sur le site. En parallèle, une web série (petits films humoristiques) sera mise en place à l'échelle de la vallée pour 17 commerçants volontaires afin de communiquer sur le site à partir de points de vente et de « figures » du Pays.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	13 436 €	
RRA - CDDRA	2 687 €	20%
Etat – Fisac	2 458 €	18%
CD73 – CTS VL	2 687 €	20%
Entreprises	2 914 €	20%
Autofinancement	2 690 €	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Transfert des données recueillies en 2013 vers la nouvelle version du LinéoSCOPE
- Mise à jour des données linéoscope en 2015
- Réalisation et diffusion de 16 épisodes au moins pour la web série
- Modifications de la page d'accueil du yatou-en-maurienne.fr et de son arborescence
- Identification du commerçant dans les moteurs de recherche, accès direct à sa fiche

Avis : Favorable

Remarque : le montant des dépenses a été légèrement revu à la hausse du fait de l'augmentation du nombre d'entreprises intéressées pour réaliser une web-série.

► Relooking de la carte de fidélité – GPCM

Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Assoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : En 2007, une carte de fidélité collective était mise en circulation sur le canton de Modane. Elle permet de cumuler les euros dépensés dans des points de vente variés. Un chéquier privilège est offert aux porteurs de la carte chaque fois qu'une certaine somme est atteinte. Huit ans plus tard, en 2015, les points de vente acceptant la carte de fidélité ne sont plus que 15, soit une baisse de 18%. Sur les 7 998 cartes en circulation en 2014, seuls 34% des porteurs avaient enregistré une transaction entre janvier et juillet 2014.

Outil important pour fidéliser la clientèle de proximité et démarcher de nouveaux clients grâce à la base de données commune à l'ensemble des commerçants et artisans, l'opération consiste à :

- Relookés les carte de fidélité
- Récompensés les utilisateurs fidèles avec une série VIP
- Intégrer les nouvelles fonctionnalités du site internet
- Création de nouveaux kits PLV (publicité sur lieux de vente)

Bénéficiaire : Groupement des Professionnels du Canton de Modane (GPCM)

Financement :

Budget prévisionnel TTC	7 937 € €	
RRA - CDDRA	1 588 €	20%
Etat – Fisac	1 985 €	25%
CD73 – CTS VL	1 588 €	20%

Budget prévisionnel TTC	7 937 € €	
Autofinancement	2 776 €	35%

Indicateurs d'évaluation :

- Visuel attractif de la nouvelle carte et du site
- Nombre de cartes échangées
- Qualité de la base de données (nombre de champs non renseignés minimal)
- Supports de communication
- Nombre de points de vente utilisant

Avis : Favorable

Remarque :

► Site internet coopérative agricole

Cf fiche action 4.2 : Valoriser économiquement et culturellement les produits locaux en développant les circuits courts.

Descriptif : Les acteurs agricoles de la vallée, ressentent le besoin de se doter d'un site internet qui permettrait de dynamiser la communication et constituerait un portail de présentation de l'agriculture du territoire et des structures collectives qui la composent (GIDA, GDA, service de remplacement, CUMA, AFP, coopératives laitières, abattoir, Maurienne dans l'assiette), ainsi qu'un espace de publication des actualités agricoles du territoire.

Ce site internet sera également un outil de travail et de gestion pour les structures collectives du territoire :

- Un outil de gestion pour les 2 CUMA : catalogue de produits, plateforme de réservation du matériel
- Un outil de gestion pour le Service de Remplacement de la Vallée de la Maurienne : plateforme de réservation de jours d'agents de remplacement avec un module « calendrier des jours réservés et jours disponibles »
- Un outil de gestion pour l'abattoir de Saint Etienne de Cuines et pour la filière viande: réservation de jours de tuerie, mais surtout faciliter l'information pour l'achat de bêtes entre les agriculteurs et bouchers, faciliter le transport partagé pour la tuerie,
- Une bourse à échange de proximité pour du matériels, fourrage (autonomie fourragère AOP Beaufort), animaux....

Le territoire de tarentaise a initié le même projet. Ainsi pour favoriser des liens inter-territoires et limiter les coûts, la Maurienne s'est rattachée avec les groupements de Tarentaise pour initier le projet.

Bénéficiaire : GDA de Moyenne Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	8 076 €	
CD73 – CTS VL	1 500 €	19%
RRA - CDDRA	2 000 €	25%
Autofinancement	4 576 €	56%

Le montant subventionnable s'élève à 6 667 € portant l'intervention régionale à 30% et celle départementale à 22.5%.

Indicateurs d'évaluation :

- Bénéficiaire d'un site internet fonctionnel d'ici janvier 2016
- 25 utilisateurs (agriculteurs) réguliers d'ici juin 2016
- 80 utilisateurs (la moitié des agriculteurs professionnels) d'ici décembre 2016

Avis : Favorable

Remarque : Ce site ne présente pas de partie de commercialisation, dépense non éligible pour la Région Rhône-Alpes.

► Animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) et soutien à la mesure locale « pression de pâturage en zone d'Association Foncière Pastorale »

Cf fiche action 2.3.5 CDDRA/CTS : Animation d'un réseau pour la réhabilitation de surfaces agropastorales dans un objectif agricole et environnemental /paysager.

Descriptif : Le Pays de Maurienne a présenté un Projet Agro-Environnemental et Climatique auprès de la Région Rhône-Alpes dans le but de poursuivre la dynamique engagée dans les anciens dispositifs agro-environnementaux (MAET) :

- Maintien d'un système agropastoral prenant en compte la biodiversité des alpages et la préservation de la faune et de la flore patrimoniale associée.
- Maintien de l'habitat et la biodiversité originale des prairies de fauche naturelles de montagne
- Préservation des milieux humides dont les habitats remarquables
- Préservation des Pelouses sèches
- Maintien de zones à potentiel mellifère
- Maintien de races à faible effectif

Le territoire a élargie son périmètre d'intervention en prenant en compte des enjeux agro environnementaux liés à la gestion des prairies et le maintien de l'enrichissement dans les zones d'association foncière pastorale.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

1. L'animation du PAEC est réalisée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc pour animer le COPIL du PAEC et coordonner le dispositif avec les opérateurs des 7 sites Natura 2000 ; et par le Conservatoire d'espace Naturel de Savoie pour de l'animation technique en zone pelouses sèches.

Financement :

Budget prévisionnel TTC	3 908 €	
CD73 – CTS VL	1 173 €	7%
FEADER	1 954 €	37%
Autofinancement	782 €	26%

2. Co-financement des mesures du PAEC codées à la PAC : « RA_MAU1_H04 et/ou RA_MAU1_H42 » mesures sur la **pression de pâturage** et sur le maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables en **zone AFP**. Ce financement permettra d'honorer des engagements sur 5 ans (durée obligatoire du PAEC).

Ces zones intermédiaires hors Natura 2000, sont fragilisées par une déprise agricole liées à une difficulté d'entretien (accès, pente, morcellement du foncier). Ces mesures devraient permettre de répondre aux enjeux de maintien de l'ouverture des parcelles, ciblées en priorité dans les zones à enjeux pelouse sèche ou zone humide. Il s'agit d'aide à l'hectare (56, 58 €/ha). Les agriculteurs qui ont souscrits ces mesures pourront être contrôlés par l'Etat sur le respect des engagements de leur contrat.

Budget prévisionnel TTC sur 5 ans	66 400 €	
CD73 – CTS VL	16 600 €	25%
FEADER	49 800 €	75%

Annuellement, 3 320 € seront sollicités auprès du CTS VL sur cette opération.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'ha déclaré
- Nombre de contrat

Avis : Favorable

Remarque : les aides versées au titre des mesures locales sont directement distribuées aux agriculteurs.

► **Favoriser la découverte et promouvoir les itinéraires à pieds ou à vélo**

Cf fiche action CDDRA/CTS : 3.1 Organiser l'itinérance en Maurienne pour la mise en place de circuits et le développement des filières

Descriptif : Depuis l'hiver 2014, Maurienne Tourisme se fait accompagner par un prestataire pour améliorer sa stratégie web, s'adapter aux attentes des clients et suivre les évolutions des supports numériques. L'opération consiste à optimiser au mieux le nouveau site Internet créé au printemps 2015 et définir ainsi une véritable campagne de promotion, de communication et de commercialisation des produits itinérants à pied et en VAE. Il conviendra aussi de rendre cohérent l'ensemble des supports réalisés et de s'assurer de l'interopérabilité avec les systèmes et réseaux existants.

Par ailleurs, dans le cadre du développement et de la promotion de l'activité VAE en Maurienne, Maurienne Tourisme souhaite s'associer avec les prestataires locaux (moniteurs, loueurs) pour concevoir des parcours d'initiation et de découverte du territoire en VAE. Au total, une vingtaine d'itinéraires au départ des sites de location de VAE devraient voir le jour sur l'ensemble de la vallée. A terme, il s'agira de créer un support (fiches ou carte) répertoriant les différents itinéraires et valorisant les points d'intérêt à proximité des parcours.

Bénéficiaire : Maurienne Tourisme

Financement :

Budget prévisionnel (HT)	7 500 €	
CG73 – CTS VL	3 000 €	40%
RRA – CDDRA	3 000 €	40%
Autofinancement	1 500 €	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Augmentation du nombre d'utilisateurs des outils de découverte
- Augmentation du taux de fréquentation du site internet et des réseaux sociaux

Avis : Favorable

Remarque : ce type d'opération favorise la commercialisation de produits touristiques de manière transversale.

► Développer la commercialisation de produits Maurienne

Cf fiche action CDDRA/CTS : 3.1 Organiser l'itinérance en Maurienne pour la mise en place de circuits et le développement des filières

Descriptif : Au mois de juin 2014, le Conseil d'Administration de Maurienne Tourisme a changé les statuts de l'association pour intégrer un volet commercial. Maurienne Tourisme a désormais les compétences pour mettre en marché des produits touristiques mais s'appuie sur un prestataire extérieur (Go to Mont-Blanc) pour assurer les missions d'agence de voyage. La commercialisation de packages « tout inclus » pour des circuits itinérants (ou en étoile) à pied ou à vélo pose de nombreuses questions.

Les attentes sont importantes du côté des accompagnateurs en montagne qui, sans l'immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, ne peuvent pas commercialiser des circuits de plus d'une nuitée. D'autre part, des voyageurs étrangers ont fait part de leur besoin d'être appuyés localement pour monter des séjours cycloportifs de qualité.

Dans le cadre de la mise en place d'une plate-forme de commercialisation sur le site de Maurienne Tourisme, une prestation d'accompagnement d'ordre juridique et financier est incontournable pour le bon fonctionnement tripartite de la démarche entre le prestataire d'activité, proposant l'offre d'itinérance, Maurienne Tourisme, la mettant en ligne sur son Site Web et Go to Mont Blanc, assurant l'interface de réservation et de paiement en ligne.

Bénéficiaire : Maurienne Tourisme

Financement :

Budget prévisionnel (HT)	10 000 €	
CG73 – CTS VL	4 000 €	40%
RRA – CDDRA	4 000 €	40%
Autofinancement	2 000 €	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de séjours vendus grâce à la plateforme de commercialisation de Maurienne Tourisme

Avis : Favorable

Remarque :

► Professionnaliser les acteurs de Maurienne

Cf fiche action CDDRA/CTS : 3.1 Organiser l'itinérance en Maurienne pour la mise en place de circuits et le développement des filières

Descriptif : Dans la logique de développement des filières randonnée pédestre et vélo, des actions collectives de sensibilisation et de professionnalisation des acteurs (touristiques ou non) seront régulièrement organisées.

L'objectif est double :

- Favoriser la qualité pour le tourisme en Maurienne
- Favoriser les échanges entre des acteurs qui se rencontrent peu grâce à des thématiques suffisamment transversales

Sont prévues principalement :

- L'organisation une fois par an des Rencontres du Tourisme en Maurienne faisant appel à des intervenants qualifiés est devenue un rendez-vous incontournable pour les élus et les professionnels du tourisme.
- L'organisation, à minima une fois par semestre, de rencontres autour d'un petit-déjeuner permettant à des intervenants d'aborder des sujets plus précis ainsi que des retours d'expérience. Les thématiques de la randonnée pédestre et du vélo seront privilégiées. Cependant, d'autres thématiques plus généralistes et jugées comme prioritaires par le territoire pourront être abordées, telles que le Web, la commercialisation ou l'accueil.

Bénéficiaire : Maurienne Tourisme

Financement :

Budget prévisionnel (HT)	2 000 €	
CG73 – CTS VL	800 €	40%
RRA – CDDRA	800 €	40%
Autofinancement	400 €	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de participants aux Rencontres du Tourisme 2015
- Nombre de participants à la formation e-learning.

Avis : Favorable

Remarque : les Rencontres du Tourisme porteront cette année sur les changements climatiques et les changements de comportements des clientèles. Compte tenu de l'existence de Trajectoire, organisme régionale de formations en direction des professionnels du tourisme, la Région précise que la prise en compte des dépenses sera fonction du choix des intervenants.

Le Département souhaite voir regrouper l'ensemble des opérations ci-dessus de la fiche-action 3.1 pour ne pas multiplier les dossiers et solliciter une subvention d'un montant plus conséquent.

► Communiquer sur la filière cyclo en Maurienne

Cf fiche action CDDRA/CTS : 3.2 Développer la filière cyclosportive et cyclotouristique

Descriptif : Afin de faire connaître et valoriser la Maurienne au travers la marque « La Maurienne, le plus grand domaine cyclable du monde », Maurienne Tourisme fait appel à une agence de relation presse pour la France.

Pour 2015, les missions de l'agence de relations presse viseront à renforcer la notoriété de la marque par :

- La rédaction, la mise en page, l'impression, la diffusion d'un dossier de presse et de communiqués de presse
- Le suivi des relations avec les partenaires presse
- La mise en place d'accueils et de voyages de presse spécialisés et personnalisés
- Le suivi de la revue de presse

Bénéficiaire : Maurienne Tourisme

Financement :

Budget prévisionnel (HT)	25 000 €	
CG73 – CTS VL	7 500 €	30%
RRA – CDDRA	5 000 €	20%
Autofinancement	12 500 €	50%

Indicateurs d'évaluation :

- Augmentation de la fréquentation cycliste en Maurienne
- Fédération des acteurs concernés par le cyclisme en Maurienne : augmentation du nombre et de la diversité des structures impliquées.
- Nombre d'accueils presse réalisés
- Nombre d'articles publiés

Avis : Favorable

Remarque : Maurienne Tourisme a mis en place un partenariat avec Savoie Mont Blanc pour les relations presse avec la Belgique, la Hollande et l'Angleterre.

► Animation du foyer logement Bonne Nouvelle

Cf. fiche-action 4.3.2 Accompagnement au vieillissement et lutte contre l'isolement

Descriptif : Le foyer logement de Saint Jean de Maurienne accueille 46 personnes autonomes. Il assure des animations en interne tout au long de la semaine (chorale, ateliers mémoire, gymnastique douce). Par ailleurs, tout au long de l'année, des animations partenariales sont également organisées comme des temps d'activités avec le centre de loisirs, la fête des voisins avec le Foyer de Jeunes Travailleurs, la participation à la semaine intergénérationnelle, émondage du safran avec les bénévoles de Solid'Art ...

L'ensemble de cette dynamique représente un gage du maintien du lien social entre les résidents du Foyer Logement et l'extérieur.

Bénéficiaire : CCAS de Saint Jean de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	10 000 €	
CD73 – CTS VL	5 000 €	50%
Autofinancement	5 000 €	50%

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de participants à ces temps d'activités (résidents du Foyer et personnes extérieures)

► Animations du foyer logement Pré-Soleil

Cf. fiche-action 4.3.2 Accompagnement au vieillissement et lutte contre l'isolement

Descriptif : Le foyer logement de Modane accueille 36 personnes autonomes pour une capacité de 60 résidents. Le projet d'animation vise, entre autres, à lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie, maintenir des liens extérieurs et aider à l'intégration de la personne âgée au sein de l'établissement.

Ce projet d'animation se partage entre deux catégories d'animation : l'animation occupationnelle et l'animation thérapeutique. Dans les animations occupationnelles régulières, nous retrouvons les activités d'expression artistique et culturelle (poterie, tricot, chant...), les activités liés à des évènements ou des manifestations (semaine du goût, automne italien, marché de Noël...), des activités ludiques (loto, jeux de cartes...).

Pour les animations thérapeutiques régulières, sont organisés des activités d'expression corporelles et des activités cognitives (atelier mémoire, lecture du journal...). Et cette année, le Foyer Pré-Soleil participera aux « Olympiades » départementales inter maisons de retraite qui se dérouleront à Chambéry au mois de Novembre.

Bénéficiaire : CCAS de Modane

Financement :

Budget prévisionnel TTC	38 099 €	
CD73 – CTS VL	10 000 €	26%
Autofinancement	28 099 €	70%

Indicateurs d'évaluation :

- nombre de participants à ces temps d'activités (résidents du Foyer et personnes extérieures)

Avis : Favorable

Remarque : Depuis la création de l'EHPAD à Modane, le foyer logement du Pré-Soleil a perdu près de la moitié de ses résidents. La structure est déficitaire chaque année de 80 à 100 000 €.

Le comité de pilotage se prononce favorablement au soutien de ces deux structures à la hauteur des montants sollicités. Toutefois la question du financement des années suivantes se pose car l'enveloppe restante du CTS est de 20 000 € pour les 4 prochaines années. La discussion sur l'avenant devra revenir sur cette question.

► Restauration et mise en sécurité du mur d'escalade du gymnase de Saint Michel de Maurienne

Cf. fiche-action 4.5.1 Soutenir la création et la rénovation des équipements sportifs

Descriptif : Le gymnase de Saint-Michel-de-Maurienne présente un mur d'escalade utilisé quotidiennement par les adhérents du Club Maurienne Escalade. Au cours d'une visite annuelle de sécurité, la commune accompagnée de l'entreprise de vérification des structures artificielles ont constaté le vieillissement de certaines prises qui les rendaient inutilisables. Le renouvellement des prises permettra la modification des profils existants pour une meilleure utilisation du mur au quotidien. Le Club d'Escalade sera ainsi en capacité d'organiser des compétitions pour les jeunes de niveau régional voire national.

La Communauté de Communes a délibéré en faveur du soutien financier du CTS pour la restauration de cet équipement sportif structurant pour le territoire intercommunal.

Bénéficiaire : Commune de Saint Michel de Maurienne

Budget prévisionnel TTC	25 680 €	
CD73 – CTS VL	10 272€	40%
Autofinancement	15 408 €	60%

Indicateurs d'évaluation :

- Augmentation du nombre d'utilisateurs du mur d'escalade
- Organisation de compétitions de niveau régional ou national

Avis : Favorable

Remarque :

► **Amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment de la piscine intercommunale de Terra Modena**

Cf. fiche-action 4.5.1 Soutenir la création et la rénovation des équipements sportifs

Descriptif : La Communauté de communes Terra Modena possède sur son territoire (à Modane) une piscine intercommunale composée de 2 bassins, et construite en 1973. La particularité de cette piscine est de n'ouvrir que 7 mois par an (du 1^{er} avril au 31 octobre). La décision d'une fermeture hivernale a été prise en raison d'une trop faible efficacité énergétique du bâtiment : le coût énergétique et économique du chauffage de la piscine dans ces conditions n'est pas envisageable.

Une amélioration de l'efficacité énergétique de la piscine intercommunale de Modane engendrera ainsi :

- Une diminution du poids des dépenses énergétiques de ce bâtiment dans les budgets de la Communauté de communes ;
- Une amélioration du confort d'usage ;
- Une amélioration de la sobriété énergétique des bâtiments publics du territoire.

La réalisation de travaux de rénovation, tels que proposés dans le Diagnostic énergétique réalisé en 2012 sont de :

- la rénovation des parois claires du hall bassins
- la création d'un sas pour le hall d'entrée, afin d'éviter la déperdition de chaleur.

Bénéficiaire : Commune de Communes Terra Modena

Budget prévisionnel TTC	237 260 €	
CD73 – CTS VL	50 000 €	21%
DETR	37 962 €	16%
Autofinancement	149 298 €	63%

Indicateurs d'évaluation :

- Baisse du poids des dépenses énergétiques du bâtiment
- Augmentation de la durée d'ouverture du bâtiment

Avis : Favorable

Remarque : La Communauté de Communes Terra Modena travaille également sur la mise en œuvre d'un réseau de chaleur incluant le bâtiment de la piscine.

III. Proposition d'avenant du CTS sur le contrat de centralité

La Ville de Saint Jean de Maurienne propose d'abandonner la fiche-action inscrite au Contrat de Centralité sur l'aménagement de l'entrée Nord de la Ville comprenant la rénovation des façades du centre Louis Armand ;

En Effet, les contraintes budgétaires de la ville couplées à l'urgence de rénover le stade Gavarini et la piste d'athlétisme qui aujourd'hui ne répondent plus aux normes, conduit Saint Jean de Maurienne à établir des choix dans les dépenses et de regrouper tous les financements des partenaires sur un même projet.

Compte tenu du caractère structurant de l'équipement pour l'ensemble de la vallée, le comité de pilotage se prononce favorablement à cette restructuration du contrat de centralité.

Une étude sera réalisée très prochainement pour affiner le dimensionnement de l'équipement.

Le montant de la subvention du Département de la Savoie ne pourra excéder 65% de la dépense dans la limite des 672 000 € disponibles sur le contrat de centralité.

IV. Questions diverses

Pasta et Aromi : la Région a émis un avis défavorable sur le dossier de rénovation, développement du musée « La Pasta ». L'aide directe à une entreprise n'est pas réalisable.

Les élus du comité de pilotage ont réaffirmé leur souhait de soutenir l'entreprise et ont évoqué comme piste de réflexion le portage du dossier par une association, la réalisation du film par Maurienne TV avec le soutien de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne... L'ensemble de ces hypothèses seront examinées avant de rendre réponse à l'entreprise.

Communication et concertation dans le cadre du SCoT : Non éligible au volet départemental du CTS, le comité de pilotage valide la demande du Syndicat du Pays de Maurienne de mobiliser sur cette question une partie de la part restante à affecter. Une sollicitation officielle sera réalisée pour que les élus départementaux statuent sur cette demande.

Avenant : Mme Hars alerte le comité de pilotage sur la nécessité d'engager une réflexion sur un prochain avenant sans trop tarder. Ce travail a pour objectif de repérer les opérations non identifiées lors de l'élaboration ou celles sous-évaluées. Le comité de pilotage s'accorde sur le fait que la part restante à affecter ne doit pas faire l'objet de saupoudrage ni être distribuée de manière ponctuelle et non concertée. L'identification d'une ou deux opérations emblématiques à conforter ou à soutenir est à privilégier.

Dans ce sens, un tableau financier des contrats présentant les états de consommation des crédits des fiches-actions sera réalisé et distribué à une fréquence trimestrielle. Le prochain comité de pilotage fera un point d'étape sur les financements.

IV. Les points clés du diagnostic du système touristique de Maurienne : offre et hébergement

Fabien Bonnaffous, chargé de mission SCoT du Pays de Maurienne, présente les points saillants du diagnostic à partir du document de synthèse réalisé par G2A et Altisens (cf document joint)

Retour du CLD sur le diagnostic du système touristique de Maurienne :

Bernard RATEL, membre du bureau du Conseil Local de Développement, en l'absence de P.L. Rémy son Président, fait un retour sur les travaux du Conseil Local de Développement menés dans le cadre des études du SCoT.

Dans ce cadre, le bureau restreint du CLD se rencontre tous les mois et une première réunion plénière a été organisée. Celle-ci a réuni une cinquantaine de participants bien représentatifs de la vallée.

Les principaux questionnements sur l'avenir porte sur :

- Les changements climatiques
- La baisse de la fréquentation touristique
- Les exigences de Développement Durable.

Plus spécifiquement sur le développement touristique de la vallée, le CLD s'est prononcé sur :

- un infléchissement de la politique du tourisme d'hiver en valorisant les atouts touristiques de la vallée :
 - Prendre en compte la diversité du territoire, conserver ses caractéristiques sans chercher à homogénéiser
 - Identifier toutes les capacités de la Maurienne
 - Harmoniser et créer du lien entre les espaces et ses différentes capacités
- Un maintien de la capacité de l'existant dans sa dimension hébergement.
- Une diversification de l'offre et une amélioration de la fréquentation estivale
- Une accentuation de la communication sur les nombreux atouts de la Maurienne afin de sortir de l'image négative industrielle de la vallée :
 - Faciliter d'accès pour entrer, sortir et revenir en Maurienne
 - Au centre du massif alpin : 2h de Turin, 1h de Lyon, 1h des Ecrins...
 - Qualité des paysages
- Création d'un évènement culturel de notoriété qui aurait pour objectifs de :
 - valoriser l'image du territoire,
 - Améliorer la renommée de la Maurienne
 - Accentuer la fréquentation touristique.

Yves Durbet salue le travail du CLD et précise que tout évènement culturel est très consommateur de capitaux or les capacités de financement des collectivités sont de plus en plus restreintes. Il ajoute que les activités touristiques ski ont permis au territoire de bien résister à la crise.

Rozenn Hars ajoute que le Département de la Savoie soutient le développement des activités d'été via son Plan Tourisme et les Contrats Stations Durables. Alors que les offres sur l'hiver sont arrivées à maturité, le potentiel sur l'été est encore important.

Les aléas climatiques, l'allongement des saisons et les évolutions rapides de comportement client amènent les stations de montagne à choisir des investissements qui fonctionnent à la fois l'été et l'hiver.

J.C. Raffin précise que le SCoT a permis d'engager la réflexion, le dialogue mais ne pourra pas tout régler. C'est un outil qui doit inciter les territoires, les structures à mettre en place la stratégie.

V. La stratégie validée de Maurienne Tourisme

Florence Vincendet, directrice de Maurienne Tourisme, présente la stratégie de Maurienne Tourisme (cf doc de présentation joint).